

Introduction

Section 1 : Territoires composant le premier Empire colonial français

§ 1 : La Nouvelle France (1534-1763)

§ 2 : Les Antilles

§ 3 : Territoires dans l'Océan Indien

§ 4 : Territoires de l'Inde (1668-1954)

Section 2 : Territoires composant le second Empire colonial français

§ 1 : Anciennes colonies

A – Nouvelle France

B – Les Antilles

C – Territoires dans l'océan indien et pacifique

D - Territoires de l'Inde (1668-1954)

§ 2 : Nouvelles colonies du second Empire

A – Afrique du nord

B – Afrique centrale

1. Afrique occidentale française (1894-1958/1960)

2. Afrique Équatoriale française (1910-1958/1960)

C – Indochine

D – Territoires dans l'Océan indien et l'Océan pacifique

E – Les mandats : Cameroun, Togo, Liban, Syrie

F – Le condominium anglo-français des Nouvelles Hébrides

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Leçon 1 : Aux origines du droit colonial. Le Premier Empire (XVIIe-XVIIIe siècles). Un droit colonial spécifique

Section 1 : Les sources du droit colonial

§ 1 : Les sources du droit, les principes

A - La « législation centrale »

B - La « législation locale »

1. La réglementation du gouverneur
2. La réglementation de l'intendant
3. La réglementation des administrateurs
4. Les conseils souverains ou supérieurs
5. L'emprunt de normes à d'autres colonies

C - Bilan

1. Une réglementation spéciale plutôt qu'une « législation »
2. Une projection spécifique

§ 2 : Les sources du droit : les pratiques

A - La fréquence des usages bloquant ou limitant « la législation »

1. Les conditions de l'ignorance du droit royal
2. Les conditions du décalage du droit
3. Les conditions du filtrage du droit
4. Les conditions de l'inapplication du droit

B - La création éventuelle de spécificités juridiques par la pratique

Section 2 : Un droit spécifique sur les hommes et sur les choses

§ 1 : Un droit spécifique sur les hommes

A - Le droit sur les esclaves

1. La définition et l'origine du Code noir
2. Le contenu du Code noir

Histoire du droit colonial

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

3. L'évolution du Code noir

4. Le cas canadien

B - Le droit sur les libres de couleur

§ 2 : Un droit spécifique sur les choses

A - Le droit sur l'habitation

1. Les origines de l'habitation

2. Le statut juridique de l'habitation

a. L'accès facilité à la propriété de l'habitation

b. L'indivisibilité relative de l'habitation

c. Un mode particulier d'aliénation

d. Un régime d'insaisissabilité relative

B - Les biens dans le régime seigneurial de la Nouvelle-France

Leçon 2 : Centre ou périphérie : Une administration singulière

Section 1 : L'administration centrale des colonies

§ 1 : Le bureau des colonies

A - La création du bureau des colonies

B - L'organisation du bureau des colonies

§ 2 : L'intendance générale des colonies

Section 2 : L'administration locale des colonies

§ 1 : Les « chefs » de la colonie

A - Le Gouverneur

1. Le Gouverneur général

a. La création et l'organisation du Gouvernorat général

b. Les fonctions du Gouverneur général

2. Le Gouverneur particulier

Histoire du droit colonial

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

B - L'Intendant

1. La création des Intendants aux colonies
2. Les fonctions de l'Intendant
 - a. L'information
 - b. La justice
 - c. La police
 - d. Les finances
 - e. La guerre et la marine
3. L'organisation de l'intendance

§ 2 : Les institutions collectives

A - Le Conseil souverain ou supérieur

1. La création des Conseils « souverains » ou « supérieurs »
2. La composition et l'organisation des Conseils
3. Les fonctions des Conseils
 - a. La fonction normative des Conseils
 - b. La fonction judiciaire des Conseils

B - Les assemblées

Leçon 3 : L'organisation politique et administrative des colonies du second empire colonial

Section 1 : Une organisation politique et administrative médiocre et singulière

§ 1 : Le fonctionnement de l'organisation politique et administrative des colonies.

A - Les caractéristiques fondamentales de l'organisation politique et administrative des colonies

1. Une organisation marquée par son éloignement
2. Une organisation en manque de temps
 - a. Une organisation trop neuve
 - b. Une organisation marquée par le traitement de l'urgence

B - La fonction de commandement

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

§ 2 : Les règles de l'organisation politique et administrative des colonies

A - L'origine des règles de l'organisation politique et administrative des colonies

1. 1789-1848 : de la Révolution à la IIe République
2. Le second Empire napoléonien

B - Le développement des règles de l'organisation politique et administrative des colonies

1. L'excès des sources du pouvoir réglementaire
2. L'insuffisance du contrôle du pouvoir réglementaire

Section 2 : Les rouages de l'organisation politique et administrative des colonies

§ 1 : Les rouages de l'organisation politique et administrative des colonies en métropole

A - Le ministère des Colonies

1. La création du ministère des Colonies
2. Le Ministre
3. Les compétences du ministère des Colonies
4. L'organisation interne du ministère des Colonies
 - a. Les principes de l'organisation interne du ministère des Colonies.
 - b. Le contenu de l'organisation interne du ministère des Colonies

B - L'École coloniale

1. La création de l'École coloniale
2. Le recrutement et les attributions de l'École coloniale
 - a. L'École accueille trois types de publics
 - b. Les attributions de l'École paraissent simples et surtout générales
3. L'organisation de l'École et le contenu de son enseignement

§ 2 : Les rouages de l'organisation politique et administrative dans les colonies

A - Gouverneurs généraux, résidents généraux.

1. La création des gouverneurs généraux
2. Les attributions des gouverneurs généraux
 - a. Des prérogatives politiques traditionnelles
 - b. Des pouvoirs d'ordre économique

Histoire du droit colonial

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

3. Les auxiliaires du gouverneur
 - a. Les responsables des composantes du gouvernement général (colonies, territoires, protectorats etc.)
 - b. Les chefs des services généraux dits d'« intérêt commun »
 - c. Les Conseils
- B - Les administrateurs coloniaux
 1. Le corps des administrateurs coloniaux
 2. Les missions des administrateurs coloniaux
- C - Les assemblées coloniales et les communes aux colonies
 1. Les assemblées de gouvernement
 - a. Les conseils généraux
 - b. Quelques exemples d'assemblées
 2. Les communes

Leçon 4 : Une justice « tout terrain »

Section 1 : Spécificités de la justice en contexte colonial

§ 1 : Justice indigène et justice française : deux ordres en apparence séparés

- A - La dualité des ordres
- B - Des personnels judiciaires en contact
- C - Des droits en contact
- D - Le choix du justiciable
- E - Le maintien d'une organisation infra-judiciaire qui échappe au colonisateur

§ 2 : Une justice sous contrôle

- A - Une structure pyramidale
- B - L'absence d'inamovibilité
- C - Les liaisons dangereuses de la justice et de l'administration : le pouvoir du gouverneur
- D - Le rôle du procureur général

§ 3 : Une justice adaptée aux particularismes locaux

- A - La création d'institutions originales : l'exemple des justices de paix à compétence étendue
- B - Accessibilité, rapidité et plasticité : juges ambulants, procédure simplifiée et juges polyvalents
- C - L'attrait pour les juridictions spéciales

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Section 2 : Les hommes de la justice : les magistrats d'Outre-Mer

§ 1 : Le portrait du magistrat : image négative et réalité des faits

- A - L'expérience des magistrats
- B - Les motivations des magistrats
- C - Le recrutement des magistrats
 - 1. L'examen professionnel
 - 2. L'École coloniale, puis l'ENFOM
 - 3. Recrutement direct
- D - La formation des magistrats
- E - Où sont les femmes ?

§ 2 : Face aux difficultés

- A - Solitude du magistrat et vie privée
- B - Conditions de vie et d'exercice : la plaie des maladies et de l'intérim

Leçon 5 : Du sujet au citoyen

Section 1 : Du « sujet » au citoyen

§ 1 : Les indigènes « Sujets » de l'empire

§ 2 : La possibilité pour l'indigène de devenir citoyen

§ 3 : Les étrangers européens et le processus de naturalisation

Section 2 : Les formes spécifiques de citoyenneté

§ 1 : La citoyenneté imposée, le cas des israélites d'Algérie

§ 2 : La « citoyenneté dans le statut », le cas des Quatre communes du Sénégal et de l'île de Sainte-Marie

- A - Les quatre communes du Sénégal
- B - L'île de Sainte-Marie

§ 3 : La citoyenneté offerte : les métis

Section 3 : Le sort des sujets et citoyens autochtones au moment des décolonisations

§ 1 : Les Français par déclaration ou la possibilité d'un choix

§ 2 : Les Français par réintégration (article 153 Code de la nationalité)

§ 3 : Les orphelins, les enfants naturels et les métis nés dans les anciennes colonies

§ 4 : Les descendants sur plusieurs générations : la chaîne de filiation

§ 5 : L'autorisation de perdre de la nationalité française

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Leçon 6 : Du travail forcé au salariat dans le Second empire colonial

Section 1 : Le travail forcé

§ 1 : La main d'œuvre contrainte

- A - Le sort des esclaves après 1848
- B - L'engagisme : l'apparence de liberté, la réalité de la contrainte

§ 2 : L'enjeu de la main-d'œuvre pénitentiaire ou pénale

- A - La transformation des peines en journées de travail et l'utilisation des détenus
 - 1. L'indigénat : une main-d'œuvre facile
 - 2. Les peines correctionnelles qui condamnent à de l'emprisonnement sont également un moyen de se procurer des « bras »
- B - Les bagnes : un moyen de mettre en valeur les colonies ?
 - 1. Les travaux forcés au service des colonies
 - 2. Les conditions d'exécution des travaux forcés et de la relégation

Section 2 : Du salariat inégalitaire au Code du travail Outre-mer

§ 1 : Les caractéristiques du droit du travail applicable aux salariés

- A - L'élaboration du droit du travail colonial
- B - Le contrôle de l'administration

§ 2 : Du « réformisme lent » au Code du travail des territoires d'Outre-Mer

- A - Le « réformisme lent » et ses acteurs
 - 1. La chronologie du « réformisme lent »
 - 2. Les acteurs en faveur du réformisme
- B. Le C.T.T.O.M.
 - 1. La difficile gestation du C.T.T.O.M.
 - 2. Les pressions des acteurs locaux
 - 3. Nature des règles, esprit du Code

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Leçon 7 : Le maintien de l'ordre : un impératif colonial

Section 1 : Adaptation du système répressif métropolitain

§ 1 : Une organisation judiciaire coloniale

§ 2 : Les difficultés d'application du Code pénal et de la procédure pénale

- A - Le Code pénal
- B - La procédure pénale

§ 3 : Des juridictions répressives spécifiques

- A - Le juge de paix à compétence étendue
- B - Les justices indigènes
- C - Les cours d'assises et Cours criminelles
- D - Le recours

1. Les recours en cassation
2. Le recours en annulation

§ 4 : Un système pénitentiaire

- A - La déportation au bagne
- B - Les travaux forcés au bagne
- C - La relégation dans les colonies
- D - La fin des bagnes

Section 2 : Création d'un système répressif colonial : L'indigénat

§ 1 : Naissance de l'indigénat

- A - Apparition en Algérie
- B - Extension aux autres colonies

§ 2 : Nature de l'indigénat

- A - Des infractions spéciales et variables
- B - Des personnes soumises à ce régime en fonction de critères différents suivant la colonie
- C - Des exemptions suivant des conditions variables
- D - Des punitions diverses

§ 3 : La fin de l'indigénat

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Leçon 8 : La question foncière

Section 1 : Le domaine colonial

§ 1 : La distinction entre le domaine de l'État et le domaine de la colonie

§ 2 : Le domaine public de l'Etat aux colonies

- A - Les pas géométriques
- B - Les eaux

§ 3 : Le domaine privé de l'Etat aux colonies

- A - Les terres vacantes et sans maître
- B - Les biens des anciens souverains locaux

Section 2 : Le régime de la propriété aux colonies

§ 1 : L'introduction du droit de propriété et la tentative de sa généralisation

- A - Les modalités directes de transposition du régime de la propriété
- B - Les modalités indirectes de transposition du régime de la propriété
 - 1. - La propriété privée par voie administrative
 - 2. Le système d'immatriculation

§ 2 : Quelques spécificités du régime de la propriété aux colonies

- A - Le cas foncier en Algérie
 - 1. L'appropriation des biens de la régence, consacrés, des villes et des tribus rebelles
 - 2. La constitution d'un premier régime foncier
 - 3. La disparition de la propriété collective
- B - Les concessions
- C - Les mines

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Leçon 9 : Famille et droit en contexte colonial

Section 1 : Le maintien des statuts personnels locaux

§ 1 : Le pluralisme juridique en matière de statut personnel et son respect

- A - Les coutumes et droits en présence
- B - Le respect du statut personnel

§ 2 : Les tentatives prudentes de rapprochement avec le droit français commun

- A - Une réforme générale aux enjeux multiples : l'état civil
- B - Les autres réformes en matière de statut personnel
- C - Les changements sociaux induits : mythes et réalités

Section 2 : La gestion des relations mixtes ?

§ 1 : Les unions mixtes ?

- A - La protection de la citoyenne ?
- B - Epouses et concubines indigènes

§ 2 : « Métissage » et droit

- A - La prise en compte du biologique dans le droit : le cas des enfants métis nés de parents inconnus
- B - La prise en compte du religieux dans le droit : quel statut appliquer aux convertis ?

Leçon 10 : De la connaissance à la réorganisation du droit

Section 1 : L'apprentissage des savoirs

§ 1 : Les acteurs de la connaissance des droits locaux

- A - Le rôle des non-juristes
- B - Les magistrats et la réorganisation du droit
- C - Les professeurs de droit

§ 2 : Les institutions de la connaissance du droit

- A - Les établissements métropolitains
- B - Les établissements ultramarins
- C - Les établissements indigènes ou dédiés aux indigènes

Auteurs : Éric de Mari, Professeur d'histoire du droit à l'Université Montpellier / Florence Renucci, Directrice de recherches au CNRS et enseignante en master II à l'Université de Lille 2 / Martine Fabre, Ingénieur de recherche CNRS.

Section 2 : L'organisation et la réorganisation des droits et des coutumes

§ 1 : La réorganisation des colonisateurs

- A - L'origine : le culte de l'écrit
- B - Rassembler les coutumes
- C - Codifier

§ 2 : Les outils de la réorganisation du droit

- A - Les manuels
- B - Les revues juridiques

Leçon 11 : Décolonisations et droit

Section 1 : De l'après-guerre aux indépendances

§ 1 : Des tentatives infructueuses pour conserver l'empire

- A - Conférence de Brazzaville
- B - La constitution de 1946, l'Union française
- C - La constitution de 1958 crée La Communauté

§ 2 : L'échec de ces tentatives : les indépendances

Section 2 : Décolonisations et repli de l'État

§ 1 : Fonction publique et décolonisations

- A - Reclassement des fonctionnaires coloniaux
- B - Le choix de partir ou de rester

§ 2 : Institutions judiciaires et décolonisations

- A - La fin des institutions judiciaires coloniales, les conventions judiciaires
- B - Le rapatriement des affaires coloniales en cours

Section 3 : Gestion juridique et judiciaire des décolonisations : un droit de circonstance

§ 1 : La gestion des rapatriements

- A - Estimation du nombre de rapatriés
- B - Création d'institutions administratives
- C - Mise en place de normes spécifiques

§ 2 : L'insertion des colons en métropole

- A - Les prêts de réinstallation
- B - L'indemnisation des rapatriés

§ 3 : Le sort des indigènes réfugiés en métropole : l'exemple des Harkis

- A - Qui sont les Harkis ?
- B - Indemnisation des Harkis